



Rapport de la septième réunion du Sous-comité du Programme du Comité régional

Ouverture de la session

1. Le Sous-Comité du Programme du Comité régional de la Méditerranée orientale a tenu sa septième réunion les 16 et 17 février 2020 dans les locaux du Bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale au Caire (Égypte). Le Sous-comité du Programme a été créé pour donner suite à la résolution EM/RC63/R.6 (2016).

2. Des experts désignés par les États Membres pour faire partie du Sous-Comité du Programme pendant une période de deux ans, ainsi que des membres du personnel de l'OMS ont assisté à la réunion. L'ordre du jour et la liste des participants sont joints en Annexes 1 et 2 respectivement.

3. Le Sous-comité du programme a élu le bureau suivant pour un mandat d'un an :¹

Président : Dr Malik Muhammad Safi (Pakistan)

Vice-présidente : Dr Hilda Harb (Liban)

Rapporteur : Dr Shaker Abdulaziz Alomary (Arabie saoudite)

4. Une présentation générale du Sous-comité du Programme (création, mandat, composition et réunions) a été effectuée. Elle a été suivie de la présentation des objectifs de la septième réunion. Le principal objectif de la réunion était d'examiner l'ordre du jour technique de la soixante-septième session du Comité régional, qui se tiendra dans les locaux du Bureau régional de l'OMS au Caire. Les membres ont également reçu des mises à jour et ont été consultés sur d'autres questions importantes.

5. Il a été noté que suite aux recommandations de la cinquième réunion du Sous-comité, une série d'innovations ont été introduites pour la soixante-sixième session du Comité régional en 2019. Un thème général a été choisi pour donner davantage de cohérence à la session ; les présentations pour les documents techniques ont été améliorées grâce à la formation des présentateurs, à l'amélioration des infographies et à une utilisation extensive de courtes vidéos. De plus, une exposition présentant des exemples de réussites nationales pour mettre en évidence des initiatives innovantes en matière de santé dans la Région a été créée pour accompagner la session ; et l'impression de documents a été minimisée pour produire une réunion « sans support papier ».

6. Ces nouvelles dispositions ont été bien accueillies. Un sondage électronique réalisé auprès des participants lors de la séance de clôture (ce qui constitue en soi une innovation) a révélé de très hauts niveaux de satisfaction au sujet de la session du Comité régional, et les membres du Secrétariat concerné ont également été impressionnés par le niveau d'engagement des États Membres et les efforts déployés par l'équipe hôte en République islamique d'Iran.

7. Toutefois, le Secrétariat s'est montré soucieux d'améliorer encore davantage la soixante-septième session. D'autres innovations potentielles sont donc à l'étude, en particulier l'ajout d'un discours d'orientation générale par un orateur de haut niveau (voir le paragraphe 15 ci-après), l'inscription à l'ordre du jour permanent du Comité régionale d'une mise à jour sur la transformation de l'OMS en tant que nouveau point permanent (paragraphe 17) et une utilisation accrue des expositions et d'autres moyens novateurs pour présenter des matériels en marge de la session du Comité (paragraphe 20).

8. Par ailleurs, le Secrétariat a proposé de procéder à une évaluation du Sous-Comité du Programme en sollicitant l'avis des membres actuels et passés sur leur rôle et sur la manière dont le Secrétariat pourrait leur fournir le meilleur soutien.

¹Voir EM/RC63/8 Rev.1

Schéma préliminaire de la soixante-septième session du Comité régional de la Méditerranée orientale

9. Les grandes lignes du projet d'ordre du jour de la soixante-septième session du Comité régional ont été présentées au Sous-Comité du Programme. Une liste des sujets proposés pour les différents points de l'ordre du jour a été communiquée aux participants, ainsi que des propositions succinctes pour chaque sujet. Les membres du Sous-comité ont assisté à de courtes présentations portant sur ces propositions. Elles ont été suivies d'une discussion approfondie avec le Secrétariat et les membres du Bureau concernés, le cas échéant. D'autres sujets potentiels ont été abordés en plus de ceux qui avaient été présentés.

10. Les propositions relevaient des quatre catégories principales suivantes : a) documents techniques pour le Comité régional ; b) réunions techniques préalables au Comité régional ; c) discussions table ronde devant se tenir avant ou pendant le Comité ; d) réunions parallèles, expositions et autres initiatives à organiser en marge de la session du Comité régional. Il a été expliqué que chaque document technique potentiel pour le Comité régional : 1) devrait aborder un besoin de santé publique important dans la Région ; 2) ne devrait pas avoir été examiné récemment lors d'une session du Comité régional ; 3) devrait être suffisamment abouti, en termes d'exhaustivité des données et des actions proposées, pour déboucher sur une résolution du Comité régional qui 4) aurait un véritable impact positif sur la santé dans les pays de la Région. En revanche, les sessions techniques précédant le Comité régional abordent généralement des sujets importants, mais pour lesquels les données sont incomplètes ou les mesures proposées nécessitent encore des consultations techniques ; ils ne peuvent donc pas prétendre à constituer la base d'une résolution du Comité régional, mais pourraient très bien, le moment venu, être transformés en document technique et en projet de résolution connexe pour examen lors d'une session ultérieure du Comité.

11. Les thèmes convenus par le Sous-Comité du Programme sont présentés à l'annexe 3.

12. Le Sous-comité a également discuté d'un thème possible pour la soixante-septième session du Comité régional et a convenu en principe que la préparation serait un thème approprié.

Schéma préliminaire de la principale session du Comité régional

13. Cinq thèmes potentiels pour les documents techniques ont été proposés au Sous-Comité par le Secrétariat. Quatre de ces documents ont été acceptés pour être mis à l'ordre du jour et un thème supplémentaire, traitant des dimensions de santé publique des rassemblements de masse, a été ajouté pour répondre aux préoccupations de longue date des États Membres. Le Sous-comité a fait des observations et des suggestions détaillées sur chaque proposition qui devront être prises en compte par les équipes techniques dans la préparation des documents.

14. Un sujet pour un document technique potentiel a été proposé, mais n'a pas été accepté, afin d'éviter de surcharger l'ordre du jour du Comité régional : il s'agissait de la stratégie régionale pour l'amélioration des systèmes d'information sanitaire, y compris les systèmes d'enregistrement des faits et des statistiques d'état civil, 2020-2024. Si les membres ont reconnu qu'il s'agissait d'un sujet très important, ils ont estimé qu'il pourrait être raisonnable de présenter cette nouvelle stratégie au Comité régional pour approbation sans document technique, car il y a eu d'importants contacts avec le personnel technique des pays lors l'élaboration de la stratégie. Cette approche a été suivie pour l'approbation de certaines stratégies régionales précédentes, la plus récente étant l'adoption d'une nouvelle stratégie régionale sur la nutrition par la soixante-sixième session du Comité régional en octobre 2019.

15. Il a été convenu d'inclure plusieurs nouveaux autres points, n'ayant jamais été traités, à l'ordre du jour du Comité régional. Une table ronde sur les soins infirmiers devrait avoir lieu afin de souligner les progrès accomplis et les défis à relever en matière du développement des capacités des personnels infirmiers dans la Région au cours de l'Année internationale des sages-femmes et du personnel infirmier. Cela viendrait s'ajouter à un discours d'orientation générale prévue d'un orateur de haut niveau sur ce sujet.

16. Une deuxième table ronde sur les déterminants sociaux de la santé a également été proposée, mais il a été estimé que cela n'était pas nécessaire. Toutefois, la principale session du Comité verra le lancement d'un important rapport soumis par la Commission régionale des déterminants sociaux de la santé qui a été établie en 2019 sous la présidence du Professeur Sir Michael Marmot.

17. Certaines modifications seront également apportées aux mises à jour présentées au Comité régional. Le Comité a normalement reçu deux mises à jour, portant sur l'éradication de la poliomyélite et sur les situations d'urgence sanitaire. Il a été convenu que le point sur les situations d'urgence publié cette année devrait mettre fortement l'accent sur la préparation et sur une évaluation de la riposte face à l'épidémie mondiale de COVID-19 dans la Région. En outre, une troisième mise à jour devrait être ajoutée en tant que question permanente visant à tenir les États Membres informés du processus de transformation en cours à l'OMS et à maintenir leur implication dans ce processus.

Schéma préliminaire des réunions préalables au Comité régional

18. Le Sous-Comité a examiné six thèmes potentiels pour des sessions techniques préliminaires au Comité régional et en a accepté quatre. Sur les deux thèmes qui n'ont pas été retenus, l'un d'entre eux, à savoir l'établissement d'un lien entre l'humanitaire, le développement et la paix dans le relèvement des systèmes de santé, ne nécessitait pas d'être traité dans le cadre d'une discussion technique car il faisait déjà l'objet d'une vaste consultation avec des experts des pays. L'autre thème, qui porte sur les dimensions des rassemblements de masse en termes de santé publique, devra être abordé en tant que document technique lors de la principale session du Comité régional afin d'optimiser les chances de participation des ministres de la santé.

19. Le Sous-comité a également accepté une proposition d'organiser deux tables rondes dans le cadre de la session préliminaire au Comité régional.

Réunions parallèles, expositions, etc.

20. Le Sous-Comité a examiné dix propositions concernant des événements parallèles et d'autres initiatives qui se tiendront en marge de la session du Comité régional. Il a été noté que la programmation d'événements parallèles posait un défi pour chaque session du Comité régional. Il y a toujours eu une forte demande pour couvrir de nombreux sujets différents, mais cette demande pourrait être contre-productive car elle empiète sur les heures de déjeuner et les soirées où les délégués doivent également étudier des documents, consulter des collègues et réseauter. Le Secrétariat propose donc d'essayer d'innover dans la présentation des sujets en marge de la session du Comité. Certains des sujets proposés sont mieux couverts dans le format traditionnel de la réunion parallèle ; d'autres peuvent prendre la forme d'affiches, de vidéos, de stands ou de mini-expositions dans un « espace marché » que les délégués pourraient visiter à tout moment pendant la session. L'annexe 3 liste des suggestions provisoires pour la présentation des différents sujets.

Autres questions à l'examen du Sous-comité

La mise en place d'une commission concernant la poliomyélite

21. Le Secrétariat a demandé et obtenu l'approbation du Sous-Comité du Programme pour proposer la création d'une nouvelle commission chargée de superviser l'action de lutte contre la poliomyélite dans la Région. Cette nouvelle commission visera à galvaniser l'action des États Membres en vue d'atteindre l'étape ultime de l'éradication de la poliomyélite et de coordonner la transition pour cette maladie. Elle inclurait des représentants des deux États Membres où la circulation du poliovirus sauvage est encore notifiée, ainsi que de plusieurs autres États Membres. La proposition de création d'une nouvelle commission sera donc présentée au Comité régional pour approbation.

Accréditation des acteurs non étatiques régionaux n'entretenant pas de relations officielles avec l'OMS

22. Le Secrétariat a demandé et reçu l'approbation du Sous-Comité pour présenter au Comité régional une proposition de procédure en vue d'accorder une accréditation aux acteurs non étatiques régionaux n'entretenant pas de relations officielles avec l'OMS, une procédure qui accorderait à ces acteurs le droit d'assister et de prendre la parole aux sessions du Comité régional. Le Secrétariat a expliqué que des acteurs non étatiques avaient parfois assisté aux sessions du Comité et contribué aux débats. En principe, la collaboration avec un ensemble de parties prenantes pourrait être bienvenue et utile, mais conformément au Cadre de collaboration de l'OMS avec les acteurs non étatiques, il faudrait instituer un processus transparent pour examiner et soumettre à un contrôle les entités candidates afin de garantir l'accès équitable aux sessions pour les parties intéressées et pertinentes, tout en évitant des conflits d'intérêts potentiels.

23. Le Bureau régional devrait donc élaborer une procédure assortie de critères clairs. Si cette procédure est approuvée par le Comité régional, les acteurs non étatiques concernés ayant une présence dans la Région seraient invités à présenter des demandes. Des collègues du Siège de l'OMS appuieront le processus en procédant à la vérification diligente des entités candidates, et l'on pourrait solliciter l'avis des États Membres dans le cadre de cette vérification, mais, dans tous les cas, la liste proposée des entités accréditées sera présentée en temps voulu au Comité régional pour approbation. Il a également été souligné que la procédure n'accorderait aux entités que le droit d'assister et de s'exprimer aux sessions du Comité régional, sans droit de vote ; et l'accréditation n'impliquerait pas l'autorisation d'entreprendre un programme de travail particulier.

Extension et réaménagement du Bureau régional

24. Le Secrétariat a demandé et obtenu l'approbation du Sous-Comité pour présenter une proposition au Comité régional en vue de réaménager et d'agrandir le Bureau régional au Caire. Il a été expliqué que l'immeuble actuel du Bureau occupait seulement la moitié de l'espace disponible sur le site et que des fondations étaient déjà en place pour l'agrandir. Le Secrétariat souhaiterait construire une extension d'un étage qui laisserait suffisamment de place au personnel du Programme OMS de gestion des situations d'urgence sur un étage et laisserait également la place à une nouvelle salle de conférences plus spacieuse que celle du Koweït, pour accueillir les délégations élargies des États Membres et un large éventail de parties prenantes. Si le Comité régional approuve la proposition du Secrétariat, elle devra alors être validée par l'Assemblée mondiale de la Santé. À ce stade, il serait également essentiel d'obtenir l'approbation pour couvrir le coût en recourant à la composante immobilière du Fonds de l'OMS pour les infrastructures.

Examen des résolutions du Comité régional

25. Le Secrétariat a fait le point sur l'examen en cours de la mise en œuvre des résolutions du Comité régional. Les travaux à cet égard ont commencé en 2019 et ont été examinés lors des cinquième et sixième réunions du Sous-Comité. Conformément à l'approche mondiale approuvée dans la décision 72(22) de l'Assemblée mondiale de la Santé de 2019, le Sous-Comité a décidé que les futures résolutions du Comité régional devront comporter des exigences claires en matière de présentation de rapports et une date d'expiration ; en règle générale, les résolutions devront avoir une durée de six ans et inclure une obligation de rendre compte sur les progrès réalisés au Comité tous les deux ans. En outre, chaque fois que possible, des indicateurs devraient être définis, s'inspirant des cadres existants d'indicateurs recommandés par l'OMS, pour suivre les progrès accomplis par rapport aux obligations spécifiques des États Membres ou du Secrétariat, et les rapports de situation devraient être aussi clairs que raisonnablement possible, par exemple en utilisant des dispositifs inspirés des feux de circulation pour montrer les progrès accomplis par les pays.

26. Parallèlement à cet effort d'amélioration des résolutions et des rapports de situation, le Secrétariat a entrepris un examen des résolutions existantes dans le but de mettre fin à celles qui étaient devenues obsolètes. Conformément à la décision de l'Assemblée mondiale de la Santé, les résolutions de plus de six ans ont été examinées début 2019 afin d'identifier celles qui continuent d'être soumises à des exigences de notification. En principe, il devrait être possible et souhaitable de retirer la plupart des résolutions au bout de six ans. Si une résolution exigeait que les indicateurs soient suivis, ce processus pourrait se poursuivre dans le cadre du programme concerné. Toutefois, en règle générale, les obligations essentielles incombant au Secrétariat et aux États Membres ne devraient pas se poursuivre indéfiniment ; le retrait de chaque résolution au bout de six ans donne l'occasion d'examiner le domaine de travail concerné et de présenter une nouvelle résolution si nécessaire.

27. Le Secrétariat a demandé et reçu l'approbation du Sous-comité pour poursuivre l'examen des résolutions et faire rapport sur les progrès accomplis à la prochaine réunion du Sous-comité, prévue lors de la soixante-septième session du Comité régional en octobre 2020.

Séance de clôture

28. Après avoir remercié les membres du Sous-Comité du Programme pour leur attention et leurs commentaires constructifs, ainsi que le Bureau régional pour son soutien, le Président a levé la session.

Annexe 1. Ordre du jour

1. Séance d'ouverture
2. Adoption du programme provisoire
3. Présentation générale du Sous-Comité du Programme du Comité régional de la Méditerranée orientale
4. Élection du Bureau du Sous-Comité du Programme du Comité régional de la Méditerranée orientale (février 2020-février 2021)
5. Ébauche préliminaire de la soixante-septième session du Comité régional, incluant les propositions pour les sessions préliminaires, les documents techniques et les réunions parallèles
6. Autres questions à l'examen du Sous-comité
7. Séance de clôture

Annexe 2. Liste des participants*Membres du Sous-comité du Programme*

Arabie saoudite	Dr Shaker Abdulaziz Alomary
Liban	Dr Hilda Harb
Maroc	Dr Abdelmajid Sahnoun
Oman	Dr Fatma Al Hinai
Pakistan	Dr Malik Muhammad Safi
Somalie	Dr Abdirizak Yusuf Ahmed
Tunisie	Dr Mohamed Hedi Loueslati

Secrétariat de l'OMS

Dr Ahmed Al-Mandhari	Directeur régional
Dr Rana Hajjeh	Directrice, Gestion des programmes
Dr Syed Jaffar Hussain	Chef de Cabinet
M. Hatem Adel El Khodary	Directeur, Fonctions institutionnelles
Dr Asmus Hammerich	Directeur, CSU/Maladies non transmissibles et Santé mentale
Dr Yvan J.-f. Hutin	Directeur, CSU/Lutte contre les maladies transmissibles
Dr Ramez Mahaini	Coordonnateur, Santé génésique et maternelle
Dr Awad Mataria	Directeur, CSU/Développement des systèmes de santé
Dr Arash Rashidian	Directeur, Science, Information et Diffusion des savoirs
Dr Dalia Samhoury	Responsable du secteur de programme, Préparation des pays face aux situations d'urgence sanitaire et Règlement sanitaire international
Dr Ahmed Basel Al-Yousfi*	Directeur, Centre régional pour les Activités d'Hygiène de l'Environnement (CEHA), Amman
Dr Rayana Ahmad Bou Haka	Responsable, Appui aux pays
M. Jaafar Jaffal	Conseiller régional, Planification, Budget, Suivi et Évaluation
M. Amarnath Das	Responsable régional de la vérification de la conformité et de la gestion des risques
Dr Hala Khudari	Fonctionnaire technique, Bureau de la Gestion des programmes
Dr Ruth Mabry	Fonctionnaire technique, Bureau du Directeur régional
M. Toby Boyd	Responsable, Publications, conception rédactionnelle et graphique

M^{me} Hala El-Shazly

Fonctionnaire administratif

M^{me} Samah Abdel Aziz

Assistante administrative principale

M. Kareem El Hadary

Administrateur du Centre de services informatiques

*par vidéoconférence

Annexe 3. Liste des sujets convenus pour la soixante-septième session du Comité régional

Département(s) responsable(s)	Titre proposé	Commentaires
Documents techniques du Comité régional		
Maladies non transmissibles et santé mentale (NMH)	Mesures pour lutter contre le tabagisme (Agir maintenant)	
Développement des systèmes de santé (HSD)	Stratégie régionale pour améliorer l'accès aux médicaments et aux vaccins dans la Région de la Méditerranée orientale	
HSD	Cadre d'action pour la promotion de la santé des migrants, des réfugiés et des populations déplacées dans la Région de la Méditerranée orientale, 2020-2023	
Lutte contre les maladies transmissibles (DCD)	Plan stratégique pour mettre fin à la tuberculose dans la Région de la Méditerranée orientale, 2021-2025	
Programme OMS de gestion des situations d'urgence (WHE)	Aborder les dimensions de santé publique des rassemblements de masse	En attente de confirmation auprès du Directeur du Programme OMS de gestion des situations d'urgence
Table ronde du Comité régional		
HSD	Année internationale des sages-femmes et du personnel infirmier : progrès et accélération	
Événement de lancement du Comité régional		
DHP	Lancement du rapport de la Commission régionale des déterminants sociaux de la santé	
Sessions techniques préliminaires au Comité régional		
Science, information et diffusion des savoirs (SID)	Santé numérique et innovation	
Centre régional pour les Activités d'hygiène de l'environnement (CEHA)	Sécurité et santé au travail pour les agents de santé dans la Région de la Méditerranée orientale	
DCD	Stratégie régionale contre le paludisme et d'autres maladies à transmission vectorielle, 2021-2025	
WHE	Gérer les traumatismes liés aux conflits dans la Région de la Méditerranée orientale	
Table ronde préliminaire au Comité régional		
NMH	Des données factuelles à la politique : mise en œuvre du Cadre d'action régional sur la prévention et la lutte anticancéreuses	
HSD	L'impact des sanctions économiques sur les systèmes de santé et la santé des populations dans la Région de la Méditerranée orientale	
Réunions parallèles, expositions, etc.		
HSD	Mise en œuvre de la Déclaration politique sur la couverture sanitaire universelle de la Soixante-Quatorzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies	Réunion parallèle
DCD	Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et Gavi, l'Alliance du vaccin	Réunion parallèle
DCD	Progrès régionaux en vue de l'élimination de l'hépatite et possibilités d'intensification rapide	Réunion parallèle
POL	Progrès accomplis dans la transition de la poliomyélite	Réunion parallèle
SID	Orientations sur la CIM-11 et ICHI	Stand
SID	Mise en œuvre des lignes directrices de l'OMS dans la Région de la Méditerranée orientale	Stand
NMH	Santé mentale dans la Région de la Méditerranée orientale	Exposition/présentation
NMH	<i>Be Healthy, Be Mobile</i> – une initiative numérique pour accélérer les progrès de la prévention et de la maîtrise des MNT	Exposition/présentation
NMH	Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac	Exposition/présentation plus une mention du quinzième anniversaire lors du Comité régional